



École Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme

Établissement Inter États d'Enseignement Supérieur et de Recherche

Direction du Développement et de la Recherche

Programme de formation

Master de Recherche

**« Architecture et
Développement Urbain »**



EAMAU, Septembre 2020

SOMMAIRE

1. Présentation du Master de Recherche	3
2. Objectifs du programme	3
3. Axes du Master de Recherche.....	5
4. Equipe pédagogique	6
5. Programme des Enseignements du Master de Recherche en Architecture et Développement Urbain	6
6. Conditions préalables d'admission et d'inscription.....	7
7. Calendrier	7
8. Droit d'inscription.....	7
9. Contact	7

1. Présentation du Master de Recherche

La formation en master de recherche à l'EAMAU est le résultat d'une forte sollicitation de besoin de perfectionnement des acteurs de la profession du bâtiment et de l'environnement bâti face à l'urbanisation rapide des villes africaines. Cette formation se situe dans le cadre des études « **post-graduate** » de type Diplôme d'Etude Approfondie (DEA) dans le domaine des métiers de l'Architecture et de Développement Urbain. L'objectif essentiel est pour l'école d'offrir un cadre propice, qui permettrait d'approfondir les connaissances conduisant à la mise en place d'une école doctorale ; l'enjeu étant le maintien du capital scientifique créé au fil des années d'expérience qui fait de l'EAMAU un pôle d'excellence sur la ville africaine en Afrique au sud du Sahara.

Le programme a obtenu un accord de principe du CAMES, sur la base des références universitaires de l'EAMAU et des qualifications exigées pour l'équipe pédagogique.

L'enseignement des unités au sein du programme est assuré par un personnel actif composé d'enseignants chercheurs et de professionnels de haut niveau avec des implications dans les activités de la profession du domaine de l'architecture, de l'environnement bâti et du développement urbain. Les apprenants du programme seront tenus d'entreprendre des thèmes de recherche de leur choix conduisant à la rédaction d'un mémoire dont un article au moins fera l'objet de publication dans un journal scientifique.

Le Master de Recherche offre une possibilité d'intégrer les compétences d'analyse très avancée dans la pratique de l'architecture et du développement urbain. Il peut servir de lien pour entamer la formation doctorale.

2. Objectifs du programme

Outre les savoirs théoriques et méthodologiques, le Master en "Architecture et Développement Urbain" permet l'acquisition d'une solide expérience de recherche.

Ce programme a pour buts ;

- d'établir un lieu de réflexion et de création dans le champ de l'architecture, de l'urbanisme et de la gestion urbaine, croisant des pratiques et des réflexions nourries par les milieux professionnels avec des recherches appliquées.
- de permettre aux étudiants de développer un haut niveau de compétences dans l'approfondissement des connaissances et la recherche spécialisée dans les problématiques de l'urbanisation dans les villes africaines et l'environnement bâti.
- de permettre aux étudiants d'assumer un programme de recherche conjuguant expérimentations pratiques, à partir d'un concept de création et réflexions théoriques par l'analyse et la rédaction académique.

- de promouvoir une pensée originale de la création urbaine, en interrogeant les implications perceptives, normatives et temporelles du design urbain et des logiques publiques, ainsi que des pratiques professionnelles et des mécanismes informels quotidiens.

La formation est prioritairement destinée aux architectes, aux urbanistes, aux gestionnaires urbains et aux détenteurs de diplômes d'ingénierie de l'environnement bâti désireux de s'engager dans un cursus doctoral. Par rapport à cette cible, la formation est axée sur 4 modes d'enseignements notamment :

- les enseignements théoriques et thématiques,
- les séminaires pratiques sur les outils d'analyse urbaine et des études de cas.
- Les travaux dirigés dans les laboratoires de recherche
- la production d'un travail pertinent de recherche.

Les cours et séminaires sont suivis d'un encadrement de recherche dans les studios de recherches au sein des laboratoires sur les axes suivants :

- Criticisme, théorie de l'architecture et des villes
- Urbanisation et modernisation des villes
- Innovation.

Les auditeurs seront tenus de travailler dans les studios des trois axes du master déjà élaborés et pourront entreprendre des recherches sur les thèmes diversifiés dans les domaines thématiques (valorisation du patrimoine culturel, ville intelligente, transition énergétique, logements sociaux, transports urbains, accès aux équipements urbains, politiques et pratiques urbaines,....).

3. Les Axes du Master de Recherche

i Théorie et criticisme de l'architecture et des villes africaines

Cet axe du programme du Master s'étend sur la critique littéraire des méthodes de recherche et soulève des questions sur les thématiques en phase de l'évolution du domaine de l'architecture contemporaine et les villes africaines. Cette phase se focalise sur l'analyse de la philosophie et les notions d'esthétique de l'art africain, les forces de transformation de l'architecture et des villes et le contexte culturel à travers la lecture des œuvres, l'interprétation des projets et les thèses écrites.

ii Urbanisation et Développement Durable des villes africaines

Cet axe du programme se focalise sur les phénomènes déterminant l'urbanisation et la modernisation des villes africaines. Face au phénomène de l'urbanisation galopante des villes africaines, les défis rencontrés par la modernisation et l'urbanisation deviennent de plus en plus complexes pour les professionnels du développement urbain.

Il a été estimé que plus de la moitié des populations africaines vivra dans les villes. Les études prévoient une augmentation des surfaces bâties des villes en Afrique avec des conséquences considérables sur l'environnement fragile des villes et campagnes.

Cet axe de la recherche soulèvera des questions de politiques urbaines et des agendas. Quels sont les agendas pour cerner ces défis d'urbanisation en matière de transport, d'énergie et de livraison des services pour un meilleur cadre de vie des populations ?

Une attention particulière sera portée sur les modes de planification des villes et régions incluant les études morphologiques, socio- culturelles et les effets de la globalisation. Il s'agit de faire ressortir les cultures urbaines locales, le redéveloppement des centres villes et les périphéries auxquels les villes africaines se trouvent confrontées aujourd'hui.

iii Innovation en architecture/Développement urbain

Cette phase du programme de master de recherche se focalise sur les techniques de l'architecture et du développement urbain dans les villes africaines. Cela englobe la recherche de nouvelles formes des matériaux, la planification et les modes de production de la chaîne des matériaux de construction et les technologies intermédiaires, le recyclage des déchets liquides et solides et les nouvelles stratégies de planification des villes africaines. Enfin cette phase du programme s'étendra sur les nouvelles économies (économies circulaires) les dimensions technologiques de l'architecture et de l'urbanisme pour élaborer les conditions de base de développement des villes durables en cohérence avec les connaissances de changement climatique et la biodiversité

4. Equipe Pédagogique

L'équipe pédagogique sera constituée d'enseignants chercheurs et de professionnels de hauts niveaux de l'EAMAU auxquels seront associés les universitaires issus des institutions partenaires de l'EAMAU.

INSTITUTIONS PARTENAIRES PEDAGOGIQUES			
N°	Universités/Institutions	Pays	Département/Facultés
1	Université Paris-Est	France	Planification urbaine
2	Université Libre de Bruxelles	Belgique	Faculté d'Architecture
3	Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)	France	Institut de la Francophonie pour le Développement durable (IFDD)
4	Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne	France	Architecture
5	Université de l'Oregon	USA	Laboratoire de Design urbain
6	Taiyuan University of Technology	Chine	Architecture/Environnement
7	Kyoto Institut of Technology	Japon	Architecture & Design
8	Université Constantine	Afrique	Architecture Technique Espace et Société (LAUTES)
9	Institut de Géographie Tropicale Université Félix Houphouët-Boigny	Afrique côte d'Ivoire	Géographie Tropicale

5. Programme des Enseignements du Master de Recherche en Architecture et Développement Urbain

N°	Unité d'enseignements	Crédits
1	Théorie &criticisme en architecture/Développement urbain	3
2	Théorie &criticisme en architecture/Développement urbain (avancé)	3
3	Fieldwork(Investigation du terrain)	3
4	Fieldwork(Investigation du terrain) Avancé	3
5	Développement Durable : Architecture et villes	3
6	Développement Durable : Architecture et villes (avancé)	3
7	Analyse spatiale	3
8	Studios (1,2,3)	3
9	Architecture, Patrimoine et techniques de construction	3
10	Patrimoine architecturale dans les villes africaines	3
	Total des crédits des enseignements	30
11	Mémoire du Master de Recherche	30
	Total des crédits du Master	60

6. Conditions préalables d'admission et d'inscription

Les candidats au programme de Master de Recherche en Architecture et en Développement Urbain doivent être titulaires d'un diplôme de Master en Architecture, en Urbanisme, en Gestion Urbaine ou d'un diplôme d'ingénierie dans l'environnement bâti.

Les candidats sont sélectionnés sur dossier par un jury composé d'enseignants de l'EAMAU et d'universitaires associés.

Le dossier de candidature comprend :

- Un formulaire d'inscription à télécharger ou à retirer à l'EAMAU
- Une copie du diplôme ou une attestation de réussite délivrée par l'établissement
- Un curriculum vitae
- Une lettre de motivation précisant le projet de recherche
- En cas d'admission, le candidat devra fournir à la direction générale de l'EAMAU, une attestation de bourse ou de prise en charge.

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous format numérique par e-mail et en utilisant le lien de dépôt présentant la formation sur le site web de l'EAMAU.

7. Calendrier

Une session de recrutement est mise en place du 02 septembre 2020 au 21 Octobre 2020. Les résultats seront communiqués le 30 octobre 2020.

La rentrée académique est prévue pour le 18 novembre 2020.

8. Droit de scolarité

Les frais d'inscription sont fixés à 25.000 F CFA.

Les frais de scolarité sont fixés à 3.000.000 FCFA payables en deux tranches.

9. Contact

Secrétariat de l'Ecole Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme (EAMAU)

422, Rue des Balises, Tokoin Doumasséssé. BP 2067 EAMAU-Lomé (Togo)

Tél. 00228 96 17 12 96 / 22 21 62 53 / 22 21 64 41 E-mail :

eamau@cafe.tg copie à moudembl@yahoo.com

Site web : www.eamau.org